

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO



Bulletin n° 25 / 2017
Mercredi 13 septembre 2017

Pour recevoir le BSV GRATUITEMENT sur votre boîte mail dès sa parution,
inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- **Développement végétatif** : en plaine récolte en cours Golden, Rouges américaines début Braeburn. Dans les Alpes (05) début récolte Golden, Passe Crassane et Martin Sec en cours en poires
- **Carpocapse** : En verger sensible ou à pression, surveiller la présence de nouvelles éclosions. Vigilance à maintenir jusqu'au 20-25 septembre en plaine, 15-20 septembre dans les Alpes.
- **Tordeuse orientale** : éclosions en cours, pression en augmentation
- **Cératite (mouche méditerranéenne)** : 1ères captures dans les pièges indicateurs en plaine.
- **Pseudococcus** : surveiller la présence de larves dans les fruits.
- **Acarien / Puceron lanigère** : régulation effective.
- **Tavelure** : peu d'évolution sur fruits, des repiquages sur feuilles à la faveur des rosées.
- **Black rot / Maladies de conservation** : présence faible, à surveiller à l'approche des récoltes.

Poirier :

- **Phytopte libre et des galles rouges** : période de migration des femelles.
- **Phylloxera** : présence ponctuelle, surveiller la présence sur fruits.
- **Anthonome du poirier** : la reprise d'activité des adultes est à surveiller (secteur alpin)

Toutes espèces :

- **Campagnol** : période de forte activité. Vigilance sur jeunes vergers !
- **Adventices** : surveiller les développements d'Ambrosie au pollen allergisant.

Note nationale « **Ambrosie** » à consulter sur : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Autres-maladies>

Climatologie

Les températures maximales sont supérieures aux normales pour la 1^{ère} décade de septembre (+1.5°C sur Avignon) et les minimales déficitaires (-1°C).

La pluviométrie de juin à août a été exceptionnellement faible cette année : août enregistre 10 à 25% de la normale en plaine (13-84) et 25 à 90% dans les Alpes. Deux épisodes faiblement pluvieux interviennent dans la quinzaine écoulée (31 août et 9 septembre apportant moins de 15 mm dans la majorité des cas).

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

Animatrice Filière Cerise : Clémence MAILLOT (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



Secteurs Basse Durance & Alpin (suite)

✦ CARPOCAPSE

En secteur Basse Durance, au cours de la quinzaine écoulée, des nouvelles éclosions ont été observées (jeunes larves de 2-3 mm) en verger à pression et sur des bordures de vergers à faible pression. Les éclosions se poursuivent mais devraient ralentir. Les observations en verger sont fortement conseillées pour s'assurer de l'identité du ravageur (carpocapse ou tordeuse orientale).

Dans les Alpes les éclosions, de 2^{ème} génération en **secteur Nord (Ventavon)** et celles de 3^{ème} génération **en zone sud (Manosque)**, se terminent. La pression est soutenue cette année et accentuée par l'allègement de protection de vergers grêlés.

Estimation du risque : La fin du risque est annoncée entre le 15-20 septembre dans les Alpes et le 20-25 septembre en secteur Basse Durance. Le risque carpocapse n'est pas terminé en particulier en vergers à pression. Des contrôles sur fruits sont nécessaires pour connaître la pression des vergers en fin de cycle et adapter la stratégie l'année prochaine.

Technique alternative complémentaire : A l'automne, l'utilisation de **nématodes entomopathogènes** présente un intérêt dans les vergers à fort inoculum.

L'efficacité de cette technique est liée à la présence d'une pellicule d'eau à la surface des troncs, charpentières et sol, nécessaire au déplacement des nématodes, au moment de l'application et dans les 24 heures qui suivent. L'utilisation de l'aspersion est recommandée pour assurer cet état hydrique. Des conditions de températures minimales sont également à respecter ainsi que l'absence de gel dans les 48 heures après application. Cette technique est à positionner à partir de début octobre, elle est applicable en vergers non récoltés.

✦ TORDEUSE ORIENTALE

Des vergers avec présence de larves de tordeuse orientale ont été recensés dans le secteur St Andiol-Mollégès-St Rémy dans les Bouches-du-Rhône sur Reinette Grise (sensible en raison de fruits à pédoncule court et en grappes) mais aussi sur Golden et Granny. La variété Chanteclerc est sensible.

En cas de fruits piqués, il convient de vérifier si on est en présence de larves de carpocapse ou tordeuse orientale. Une observation sous loupe binoculaire permet d'identifier la tordeuse orientale : elle présente un peigne anal alors qu'il est absent sur larve de carpocapse.

Estimation du risque : **Période à risque élevé**. La période à risque est plus longue de celle du carpocapse, elle va se poursuivre sur octobre.

Méthode alternative : cf. BSV n°22.

✦ MOUCHE MEDITERRANEENNE (CERATITE)

Les pièges posés en secteur Basse Durance ont commencé à capturer la semaine dernière. Le niveau de capture est inférieur à 8 captures par semaine.

Biologie et photos : cf. BSV n°24

Estimation du risque : Surveiller l'intensification des captures dans les pièges indicatifs et les piqures sur fruits à l'approche de la maturité.



POMMIER

Bulletin n° 25 / 2017
Mercredi 13 septembre 2017

Secteurs Basse Durance & Alpin (suite)

✦ POU DE SAN JOSE

Faible niveau d'attaque cette année.

Estimation du risque : Repérer les parcelles atteintes.



Pou de San José sur fruits (Source : INRA)

✦ COCHENILLE (PSEUDOCOCCUS)

Diminution des populations au cours du dernier mois en tous secteurs. La pression reste faible cette année. Des observations à la récolte sont nécessaires pour évaluer le niveau d'attaque du verger.

Estimation du risque : Surveiller la présence des larves sur les rameaux et l'installation sur fruits.



Pseudococcus sur fruits (source La Pugère)

✦ TAVELURE

En tous secteurs, des repiquages sont possible en vergers atteints selon la durée d'humectation et notamment sur variétés sensibles (Gala, Pink Lady®). Le niveau de présence sur fruits est faible cette année. Les températures élevées de l'été ont eu tendance à nécroser les taches mais des taches actives sont observées sur feuilles en parcelles sensibles.

En secteur Basse Durance, des repiquages sont observés sur les feuilles du bas des arbres en verger à pression, sans nouvelle tache sur fruits.

Estimation du risque : Sur les secteurs présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures.

✦ BLACK ROT

Sans évolution. Cf. BSV n°24 (photos).

✦ FEU BACTERIEN

Surveiller les rougissements du feuillage en lien avec des chancres au collet (cf.BSV n°23).

Estimation du risque : Surveiller attentivement les jeunes vergers de pommiers. En cas de symptômes confirmés, arracher les arbres atteints.

Mesures prophylactiques : cf. BSV n°22

✦ MALADIES DE CONSERVATION

Surveiller la présence de fruits pourris en verger. Situation saine à ce jour.

Estimation du risque : Le retour des pluies et d'humectations prolongées (rosées) pourraient accélérer le développement des champignons. Les variétés sensibles sont à surveiller telle que Pink Lady®, très sensible à la tavelure de conservation.

✦ CAMPAGNOL PROVENCAL

Période d'activité en cours. La quasi-absence de pluie au cours de l'été a pu contribuer à concentrer les populations sous le rang du verger, recevant l'irrigation localisée, particulièrement dans les vergers arrosés en goutte à goutte. Les dégâts sont sévères et peuvent causer des mortalités importantes en jeunes vergers.

Estimation du risque : Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement.

✦ PUNAISES DES FRUITS, OISEAUX

Sans évolution. Cf. BSV n°24.



POIRIER

Bulletin n° 25 / 2017
Mercredi 13 septembre 2017



Secteurs Basse Durance et Alpains

✦ CARPOCAPSE – TORDEUSE ORIENTALE - *PSEUDOCOCCUS* Cf. § POMMIER

✦ TAVELURE

Sur les parcelles touchées (cas de Williams), les chancres sur bois et les conidies sur feuilles sont à l'origine des tâches sur fruits.

Photo : Chancre sur bois de l'année. (Source : GRCETA BD)



✦ PHYTOPTÉ DES GALLES ROUGES

Recenser les parcelles touchées cette année.

Estimation du risque : En cas de présence du ravageur, l'infestation peut prendre de l'ampleur très rapidement. Contrôler les vergers sensibles pour repérer les parcelles atteintes.



Photos : Symptômes de **Phytopte des galles rouges** sur feuilles et sur fruits (source LA PUGERE)

✦ PHYLLOXERA

Peu de dégâts recensés cette année. Quelques fruits avec présence sur Alexandrine en plaine. Les symptômes sur fruits ne seront visibles qu'à l'approche de la récolte (nécrose à l'œil) et peuvent être confondus avec du *Botrytis* de l'œil.

Photos cf. BSV n°24.

Estimation du risque : Les risques d'évolution vers des pourritures sont réels pour les lots en conservation. Les fruits atteints doivent être écartés à la récolte.

✦ ANTHONOME DU POIRIER

Surveiller la reprise d'activité des adultes sur poirier (de mi-septembre à mi-octobre d'après la bibliographie). **Biologie et photo** cf. BSV n°24.

Estimation du risque : Les larves s'attaqueront aux bourgeons floraux au printemps suivant où elles s'y nymphosent et pourront induire des dégâts très préjudiciables sur la récolte à venir.

✦ FEU BACTERIEN

Des symptômes en évolution dans les Alpes (05).
Cf BSV précédent n°24.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.